



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/87/27
7 juin 2021



FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quatre-vingt-septième réunion
Montréal, 28 juin – 2 juillet 2021¹

PROPOSITION DE PROJET : GABON

Le présent document comporte les observations et la recommandation du Secrétariat sur la proposition de projet suivante :

Élimination

- Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase I, cinquième tranche) PNUÉ et ONUDI

¹ Des réunions en ligne et un processus d'approbation intersessions se tiendront en juin et juillet 2021 à cause du coronavirus (COVID-19)

FICHE D'ÉVALUATION DU PROJET – PROJETS PLURIANNUELS

Gabon

(I) TITRE DU PROJET	AGENCE	RÉUNION D'APPROBATION	MESURE DE RÉGLEMENTATION
Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase I)	PNUE (principale), ONUDI	62°	35 % d'ici 2020

(II) DERNIÈRES DONNÉES DE L'ARTICLE 7 (Annexe C Groupe I)	Année : 2020	15,4 (tonnes PAO)
---	--------------	-------------------

(III) DERNIÈRES DONNÉES SECTORIELLES DU PROGRAMME DU PAYS (tonnes PAO)								Année : 2020	
Produits chimiques	Aérosol	Mousse	Lutte contre l'incendie	Réfrigération		Solvants	Agent de transformation	Utilisation en laboratoire	Consommation totale du secteur
				Fabrication	Entretien				
HCFC-22				0,0	15,4				15,4

(IV) DONNÉES SUR LA CONSOMMATION (tonnes PAO)			
Référence 2009-2010 :	30,20	Point de départ des réductions globales durables :	30,20
CONSOMMATION ADMISSIBLE AU FINANCEMENT (tonnes PAO)			
Déjà approuvée :	10,57	Restante :	19,63

(V) PLAN D'ACTIVITÉS		2021	2022	Total
PNUE	Élimination des SAO (tonnes PAO)	1,06	0,00	1,06
	Financement (\$ US)	61 020	0	61 020

(VI) DONNÉES DU PROJET			2010	2011-12	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Total	
Limites de consommation du Protocole de Montréal			s.o.	s.o.	30,20	30,20	27,18	27,18	27,18	27,18	27,18	19,63	19,63	s.o.	
Consommation maximale admissible (tonnes PAO)			s.o.	s.o.	30,20	30,20	27,18	27,18	27,18	27,18	27,18	19,63	19,63	s.o.	
Financement convenu (\$ US)	PNUE	Coûts de projet	90 000	0	46 000	0	0	50 100	0	50 000	0	54 000	0	290 100	
		Coûts d'appui	11 700	0	5 980	0	0	6 513	0	6 500	0	7 020	0	37 713	
	ONUDI	Coûts de projet	130 000	0	0	0	0	119 900	0	0	0	0	0	0	249 900
		Coûts d'appui	11 700	0	0	0	0	10 791	0	0	0	0	0	0	22 491
Financement approuvé par ExCom (\$ US)	Coûts de projet	220 000	0	46 000	0	0	0	170 000*	0	50 000*	0	0	0	486 000	
	Coûts d'appui	23 400	0	5 980	0	0	0	17 304*	0	6 500*	0	0	0	53 184	
Financement total demandé pour approbation à la présente réunion (\$ US)	Coûts de projet	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	54 000*	54 000	
	Coûts d'appui	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 020*	7 020	

*La troisième tranche devait être présentée en 2016, la quatrième en 2018 et la cinquième en 2020.

Recommandation du Secrétariat :	Approbation globale
---------------------------------	---------------------

DESCRIPTION DU PROJET

1. Au nom du gouvernement du Gabon, le PNUE a présenté, en sa qualité d'agence d'exécution désignée, une demande de financement pour la cinquième et dernière tranche de la phase I du plan de gestion de l'élimination progressive des HCFC (PGEH), pour un montant de 54 000 \$ US, plus les coûts d'appui d'agence de 7 020 \$ US pour le PNUE seulement². La demande comprend un rapport périodique sur la mise en œuvre de la quatrième tranche et le plan de mise en œuvre de la tranche pour la période 2021 à 2022.

Rapport sur la consommation de HCFC

2. Le gouvernement du Gabon a déclaré une consommation de 15,4 tonnes PAO de HCFC en 2020, qui est inférieure de 49 pour cent à la valeur de référence des HCFC aux fins de conformité. La consommation de HCFC entre 2016 et 2020 est indiquée au tableau 1.

Tableau 1. Consommation de HCFC au Gabon (données de l'Article 7 pour 2016-2020)

HCFC-22	2016	2017	2018	2019	2020	Référence
Tonnes métriques	380,00	360,00	365,00	330,00	280,00	549,09
Tonnes PAO	20,90	19,80	20,08	18,15	15,40	30,20

3. Le HCFC-22 est utilisé pour l'entretien et la maintenance des équipements de réfrigération et de climatisation, et sa consommation a diminué grâce à la mise en œuvre du PGEH, et en particulier à la formation des agents des douanes à l'identification et au contrôle des HCFC et des équipements utilisant des HCFC ; à la formation des techniciens aux bonnes pratiques d'entretien des équipements de réfrigération ; et à l'introduction d'équipements utilisant des HFC. Des estimations préliminaires indiquent que, en 2020, 40 pour cent des équipements de réfrigération et de climatisation importés dans le pays utilisaient des HFC.

Rapport sur la mise en œuvre du programme de pays

4. Dans le rapport de mise en œuvre du programme de pays de 2020, le gouvernement du Gabon a déclaré des données de consommation de HCFC par secteur qui sont conformes aux données déclarées dans le cadre de l'Article 7 du Protocole de Montréal.

Rapport périodique sur la mise en œuvre de la quatrième tranche du PGEH

Cadre juridique

5. Depuis 2013, le Gabon a établi un système d'octroi de permis et de quotas pour l'importation de HCFC et d'équipements utilisant des HCFC. Le Comité national de l'ozone, organisme consultatif qui rend compte au ministère des Forêts, de l'Environnement et de la Protection des Ressources Naturelles, est chargé d'établir et de distribuer les quotas d'importation annuels des HCFC. L'Unité nationale d'ozone (UNO) a pour mandat d'approuver l'émission des autorisations pour les importations de HCFC et le dédouanement. Le gouvernement du Gabon applique par ailleurs le règlement sous régional pour le CEMAC (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale), qui harmonise la gestion des substances réglementées, y compris les HCFC dans la sous-région.

² Selon la lettre du 20 avril 2021 du ministère des Forêts, de l'Environnement et de la Protection des Ressources Naturelles du Gabon au Secrétariat.

6. Le gouvernement du Gabon a ratifié l'Amendement de Kigali le 28 février 2018 et a initié le processus d'amendement de la législation nationale sur les SAO pour y intégrer le contrôle et la surveillance des HFC, dont la finalisation est prévue d'ici la fin 2022.

7. Quatre sessions de formation ont été tenues pour un total de 50 agents des douanes, d'exécution et environnementaux sur le système d'octroi de permis d'importation et d'exportation de SAO, le commerce illicite, les réglementations et les mesures de réglementation nationales, et l'identification des SAO et des équipements utilisant des SAO. Un programme de formation pour 50 agents des douanes supplémentaires aura lieu avant la fin 2021. Les obstacles à l'introduction d'un système de surveillance en ligne pour les HCFC tel qu'utilisé dans les autres pays d'Afrique francophone ont été identifiés et comprennent l'absence de plate-forme numérique pour exécuter efficacement le système, et différentes procédures administratives entre les ministères du Commerce et de l'Environnement, d'une part, et les autorités douanières, d'autre part ; ces obstacles doivent faire l'objet d'un examen approfondi, et les systèmes en ligne seront donc intégrés à la phase II du PGEH.

Secteur de l'entretien des équipements de réfrigération

8. Quatre ateliers ont été tenus pour un total de 117 techniciens de réfrigération et climatisation sur les bonnes pratiques d'entretien, les techniques de récupération et de recyclage et la manipulation sans danger des solutions de remplacement inflammables.

9. Des outils et équipements (par exemple, des bouteilles de frigorigène, des balances électroniques, des pompes à vide, des lunettes de sécurité, des kits de brasage, des pinces à obturer, des outils à évaser, des dispositifs de récupération de frigorigène et des gants de sécurité) ont été obtenus et distribués pour soutenir un centre de formation (Centre de Formation et de Perfectionnement Professionnels Basile Ondimba) qui a été sélectionné comme bénéficiaire lors d'une tranche précédente et l'association des techniciens de réfrigération.

Mise en œuvre et suivi du projet

10. Des 10 000 \$ US approuvés pour le suivi et la notification du projet, 8 000 \$ US ont été décaissés pour embaucher deux consultants (un expert de la réfrigération et un expert des douanes) pour aider l'équipe de l'UNO à suivre la mise en œuvre du PGEH et la collecte des données du programme, et 2 000 \$ US ont été utilisés pour les déplacements du personnel aux fins de coordination.

Décaissement des fonds

11. En avril 2021, des 486 000 \$ US approuvés jusqu'à maintenant, 426 509 \$ US avaient été décaissés, soit 236 100 \$ US pour le PNUE et 190 409 \$ US pour l'ONUDI (tableau 2). Le solde de 59 491 \$ US sera décaissé en 2021.

Tableau 2. Rapport financier de la phase I du PGEH du Gabon (\$ US)

Tranche		PNUE	ONUDI	Total	Taux de décaissement (%)
Première	Approuvé	90 000	130 000	220 000	100
	Décaissé	90 000	130 000	220 000	
Deuxième	Approuvé	46 000	0	46 000	100
	Décaissé	46 000	0	46 000	
Troisième	Approuvé	50 100	119 900	170 000	65
	Décaissé	50 100	60 409	110 509	
Quatrième	Approuvé	50 000	0	50 000	100
	Décaissé	50 000	0	50 000	
Total	Approuvé	236 100	249 900	486 000	88
	Décaissé	236 100	190 409	426 509	

Plan de mise en œuvre pour la cinquième et dernière tranche du PGEH

12. Les activités suivantes seront mises en œuvre entre juillet 2021 et décembre 2022 :
- (a) Quatre ateliers de formation d'au moins 100 agents des douanes en différents points d'entrée sur le contrôle et l'identification des HCFC et des équipements utilisant des HCFC, et le contrôle du commerce illicite (PNUE) (20 000 \$ US) ;
 - (b) Quatre ateliers de formation pour au moins 100 techniciens de réfrigération et climatisation sur les bonnes pratiques de réfrigération, les techniques de récupération et de recyclage, la manipulation sans danger des frigorigènes inflammables, et sur l'amélioration de la durabilité de la formation et le renforcement de la capacité du secteur de la réfrigération et la climatisation (PNUE) (20 000 \$ US) ;
 - (c) Poursuite du soutien aux centres de formation par la validation des besoins de formation en consultation avec l'UNO et les parties prenantes et la fourniture des équipements nécessaires (par exemple, des bouteilles, des balances électroniques, des pompes à vide, des kits de brasage, des outils à évaser, des dispositifs de récupération de frigorigène) (ONUDI) (59 491 \$ US de la tranche précédente) ; et
 - (d) Gestion et mise en œuvre du projet (PNUE) (14 000 \$ US) pour embaucher deux consultants nationaux afin d'aider l'UNO à suivre la mise en œuvre des activités du PGEH et à collecter des données (9 000 \$ US) et les déplacements du personnel pour la coordination du projet (5 000 \$ US).

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT**OBSERVATIONS**Rapport périodique sur la mise en œuvre de la quatrième tranche du PGEH

13. Le PNUE a expliqué que le retard de présentation de la tranche était dû aux difficultés imposées par la pandémie de COVID-19, ainsi qu'à un changement d'administrateur du bureau de l'ozone. Toutefois, le gouvernement du Gabon a fait tout son possible pour achever toutes les activités retardées.

Cadre juridique

14. Le gouvernement du Gabon a déjà émis des quotas d'importation de 14,3 tonnes PAO de HCFC pour 2021, ce qui est inférieur aux objectifs de réglementation du Protocole de Montréal.

15. Le Secrétariat a également demandé plus de détails au sujet de la mise en œuvre des activités découlant des recommandations de vérification de la consommation de HCFC présentée à la 83^e réunion, qui comprenait des activités associées à la formation des agents des douanes et leur fournissant des équipements d'identification des SAO afin de renforcer leur capacité de contrôle des importations aux frontières. Le PNUE a expliqué que la formation des agents des douanes achevée pendant la quatrième tranche a tenu compte de ces recommandations ; le module de formation a été amélioré pour inclure de nouveaux concepts en insistant particulièrement sur le contrôle aux frontières et la surveillance des importations illicites, des équipements d'identification des SAO ont été fournis et des agents ont été formés à l'utilisation de ces équipements. D'autres recommandations du rapport de vérification (c'est-à-dire, élaborer et fournir des modules de formation sur l'utilisation de technologies de remplacement à faible PRG ou PRG nul aux écoles de formation professionnelle) seront initialement conceptualisées à travers un atelier thématique pour le Réseau francophone sur l'utilisation des technologies de remplacement à faible PRG ou PRG nul et leur disponibilité, qui sera tenu lorsque les réunions physiques seront autorisées ; l'élaboration

de modules spécifiques s'appuyant sur les résultats de l'atelier thématique sera intégrée à la mise en œuvre de la cinquième tranche.

Secteur de l'entretien des équipements de réfrigération

16. En donnant d'autres détails sur les conséquences du retard de la fourniture d'équipements aux centres de formation et à l'association des techniciens de réfrigération, financée dans le cadre de la troisième tranche pour l'ONUDI, le PNUE a souligné que des équipements de mise en œuvre avaient été fournis au centre de formation lors de la quatrième tranche et qu'ils comprenaient 20 dispositifs portables de récupération et des équipements accessoires (par exemple, des manomètres, des détecteurs de fuites portables, des compteurs numériques, des balances et thermomètres, des pinces à percer, des coupe-tubes) ; 10 identificateurs de frigorigène et des trousseaux d'outils ; et 30 pompes à vide. Bien que les conditions liées à la pandémie en cours aient affecté la fréquence des ateliers de formation et le délai de livraison des équipements, un atelier de formation pour 10 formateurs a été tenu en 2020.

17. De plus, le PNUE a expliqué que, dans le cadre de l'élément ONUDI, l'association des techniciens de réfrigération est à la fois un partenaire et un bénéficiaire et a donc également reçu des équipements de formation ; une approche exhaustive a été adoptée pour s'assurer que les équipements distribués offrent l'opportunité pour les techniciens membres de l'association d'acquérir des connaissances sur les bonnes pratiques de maintenance et de récupération.

Impact de la pandémie de COVID-19 sur la mise en œuvre du PGEH

18. Le gouvernement du Gabon a fait face à des difficultés pendant la pandémie de COVID-19, en raison de la politique de confinement et des restrictions des déplacements. La mise en œuvre des activités de la quatrième tranche, ainsi que la préparation et la présentation du plan d'action pour la cinquième et dernière tranche ont en conséquence été retardées. Les activités de la quatrième tranche sont quasiment terminées ; les activités de formation ont été effectuées dans les espaces virtuels et physiques. Comme la demande de la cinquième tranche est présentée à cette réunion, la mise en œuvre des activités sera inévitablement retardée.

Achèvement de la phase I

19. La date d'achèvement pour la phase I du PGEH est le 31 décembre 2021. Le gouvernement du Gabon demande un report de la date d'achèvement au 31 décembre 2022 en raison des retards de mise en œuvre des tranches précédentes pour les diverses raisons déjà mentionnées. Le Secrétariat soutien ce report, étant entendu qu'aucun report supplémentaire ne sera demandé. La phase II du PGEH sera présentée à la 89^e réunion.

Mise en œuvre de la politique d'égalité des sexes

20. Le pays a commencé à suivre les données sectorielles par sexe pendant les formations des agents des douanes et des techniciens, conformément à la décision 84/92(d)³. Lors de la mise en œuvre de la quatrième tranche, 15 pour cent des agents des douanes et 10 pour cent des techniciens formés étaient des femmes. La mise en œuvre de la cinquième tranche intégrera des activités pour diffuser plus largement les informations sur la politique d'égalité des sexes et des objectifs spécifiques seront fixés quant aux participants aux ateliers.

³ La Décision 84/92(d) exigeait des agences bilatérales et de mise en œuvre l'application de la politique opérationnelle sur l'intégration des questions de genre tout au long du cycle du projet.

Durabilité de l'élimination des HCFC

21. Le gouvernement du Gabon travaille en étroite collaboration avec l'association des techniciens de réfrigération pour s'assurer de la durabilité de la formation des techniciens d'entretien. L'association a reçu des équipements en soutien à la formation des techniciens membres de l'association, afin qu'ils acquièrent des connaissances sur les bonnes pratiques de maintenance et de récupération. La durabilité de l'élimination des HCFC est également obtenue par le renforcement continu de la capacité des douanes à l'identification et au contrôle des HCFC. De plus, le gouvernement a ratifié l'Amendement de Kigali et va intégrer l'élimination des HCFC et la réduction des HFC pour atteindre de manière durable une synergie permettant de traiter aussi bien les problèmes de l'ozone que du climat.

Conclusion

22. Le Gabon progresse sur le plan de la mise en œuvre de la phase I de son PGEH, malgré les retards dans la présentation des tranches précédentes. La consommation de HCFC déclarée au titre des données de l'Article 7 pour 2020 est déjà inférieure de 49 pour cent à la valeur de référence pour les HCFC aux fins de conformité. Le décaissement global des fonds est de 88 pour cent. Le plan d'action proposé concerne la période de mise en œuvre reportée demandée sur 2021-2022 pour traiter les exigences de formation d'agents des douanes, de techniciens de réfrigération et de parties prenantes supplémentaires. Hors tout, les activités mises en œuvre jusqu'à maintenant ont contribué au renforcement du secteur de l'entretien des équipements utilisant des HCFC. Les activités planifiées dans le cadre de la cinquième tranche permettront aussi d'assurer la durabilité à long terme de l'élimination des HCFC.

RECOMMANDATION

23. Le Secrétariat du Fonds recommande au Comité exécutif de :

- (a) Prendre note du rapport périodique sur la mise en œuvre de la quatrième tranche de la phase I du plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH) du Gabon ; et
- (b) Approuver, à titre exceptionnel, le report de la date d'achèvement de la phase I du PGEH pour le Gabon au 31 décembre 2022, étant donné le retard de mise en œuvre des activités d'élimination dû à la pandémie de COVID-19, et étant entendu qu'aucun report supplémentaire de la mise en œuvre du projet ne sera demandé.

24. Le Secrétariat du Fonds recommande également l'approbation globale de la cinquième et dernière tranche de la phase I du PGEH pour le Gabon et le plan de mise en œuvre de la tranche correspondant pour 2021-2022 au niveau de financement indiqué dans le tableau ci-dessous :

	Titre du projet	Financement du projet (\$ US)	Coûts d'appui (\$ US)	Agence de mise en œuvre
(a)	Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase I, cinquième et dernière tranche)	54 000	7 020	PNUE